

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2014**

DATE DE CONVOCATION : 15 JUILLET 2014

DATE D’AFFICHAGE : 15 JUILLET 2014

L’an deux mille quatorze, le 11 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Joël DURAND, Maire.

Etaient présents :

MM L. AYRAL, T. VILLETTE Adjoints,

MM et Mmes, A. BERTRAND, M. CHARRON, DURAND Jérôme, F. FOUREAU, M. LECLERC,
C. MICHEL, A. OUDOT DE DAINVILLE, R. SIMONEAU

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé :

Nombre de conseillers :

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 11

VOTANTS : 11

Madame Lydie AYRAL a été élue Secrétaire

DECISION MODIFICATIVE

Le Maire informe le conseil municipal qu’il est nécessaire d’effectuer les modifications budgétaires suivantes pour la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015 :

FONCTIONNEMENT – Dépenses

022 dépenses imprévues	- 3 500,00 €
657489 Les P’tis Loups	+ 3 500,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l’unanimité.

DECISION MODIFICATIVE

Le Maire informe le conseil municipal qu’il est nécessaire d’effectuer la modification budgétaire suivante pour le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :

FONCTIONNEMENT – Dépenses

022 dépenses imprévues	- 646,00 €
73925 Fonds de péréquation des recettes fiscales Communales et intercommunales	+ 646,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l’unanimité.

DEMANDE D'ADHESION AU SIEED DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SEINE ET VEXIN POUR LA COMMUNE DE FLINS SUR SEINE

La Communauté de Communes Vexin et Seine était adhérente du SIEED pour la commune de Flins sur Seine. Elle s'est transformée en Communauté d'Agglomération Seine & Vexin le 1^{er} janvier 2014. Cette transformation nécessite l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Seine & Vexin au SIEED pour la commune de Flins sur Seine afin de maintenir le service public de collecte et de traitement des déchets sur cette commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Approuve l'adhésion au SIEED de la Communauté d'Agglomération de Seine & Vexin.

CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL AUX DEPENSES DE TRANSPORTS SCOLAIRES SUR CIRCUITS SPECIAUX POUR LES ORGANISATEURS NON SUBVENTIONNES PAR LE STIF DANS LE CADRE DES SERVICES DU MIDI

Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention relative à la participation du Conseil Général des Yvelines, qui accompagne les organisateurs actuels de ces services, en leur attribuant une subvention, pour le transport scolaire du midi, transport non subventionné par le STIF, arrive à échéance au terme de l'année scolaire 2013-2014.

Une nouvelle convention nous parviendra début octobre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention entre le Conseil Général et la commune d'Osmoy,

AUTORISE le Maire à signer la convention.

TARIFS DES RYTHMES SCOLAIRES 2014 – 2015

- Le paiement est basé sur **150 euros par enfant** (forfait annuel le plus bas).
- Tarif dégressif pour les fratries : - 25 euros pour le 2^{ème} enfant, -50 euros pour le 3^{ème} enfant.
- Au vu du nombre définitif d'inscrits, il pourra vous être demandé à la rentrée un complément (**allant jusqu'à 50 euros maximum**).
- **Le paiement se fera à partir de la rentrée, à réception de facture.**

	PAIEMENT EN 1 FOIS	PAIEMENT EN 2 FOIS	PAIEMENT EN 3 FOIS
1 ENFANT	150.00 € en septembre <i>Complément possible de 50€</i>	75.00 € en septembre 75.00 € en octobre <i>Complément possible de 50€</i>	50.00 € en septembre 50.00 € en octobre 50.00 € en novembre <i>Complément possible de 50€</i>
2 ENFANTS	275.00 € en septembre <i>Complément possible de 50€</i>	137.50 € en septembre 137.50 € en octobre <i>Complément possible de 50€</i>	91.50 € en septembre 91.50 € en octobre 92.00 € en novembre <i>Complément possible de 50€</i>
3 ENFANTS	375.00 € en septembre <i>Complément possible de 50€</i>	187.50 € en septembre 187.50 € en octobre <i>Complément possible de 50€</i>	125 € en septembre 125 € en octobre 125 € en novembre <i>Complément possible de 50€</i>

QUESTIONS DIVERSES

PROJET COMMUNAL - DEMANDE DE DEVIS ET DE SUBVENTIONS

Je vous informe que des devis vont être demandés pour :

- la signalisation au sol sur la D130 devant l'école,
- des panneaux de signalisation de sortie d'école,
- des barrières devant la mairie et l'école,
- création d'un abri de bus devant la mairie,
- ralentisseurs chemin de la Mare à Jean et chemin ND de la Pitié.

Pour ces différents projets des courriers seront adressés pour des demandes de subvention.

DESIGNATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE AUX CONSEILS D'ECOLE.

Un seul membre de la commission doit être présent au côté du Maire ou d'un Adjoint aux conseils d'école.

Les membres de la commission sont :

- M. DURAND Joël
- Mme AYRAL Lydie
- M. CHARRON Michel
- Mme OUDOT DE DAINVILLE Anne
- Mr BRUYANT Lucien (Préfet)
- Mme SIMONEAU Réjane

Mme OUDOT DE DAINVILLE Anne sera présente aux conseils d'école.

REUNIONS MENSUELLES

Le Maire informe que les dates des réunions sont les suivantes : 8 octobre, 12 novembre et 17 décembre à 20 h 30. Lors de la 1^{ère} réunion tous les membres du Conseil Municipal doivent être présents.

Le Maire propose que :

- les enfants du village d'Osmoy chantent la Marseillaise lors de la cérémonie du 11 novembre.
- lors de la prochaine réunion PLU le 17 septembre, une demande de réunion auprès du prestataire soit faite pour une présentation du PLU au Conseil Municipal.

et

- de planifier les samedis ouverts au public.

La séance est levée à 22 h 30.

Pour copie conforme,
OSMOY, le 11 septembre 2014
Le Maire,
Joël DURAND.

